

THÉMA

Etienne Oberthür : « Les avantages à émettre des obligations vertes sont nombreux »

Etienne Oberthür, responsable du financement et de la trésorerie de la Société du Grand Paris, et référent sur le financement durable à l'AFTE.

[Lire plus tard](#)

Finance Verte

[Commenter](#)Par **Cécile Desjardins**

Publié le 21 janv. 2020 à 8h00

« Une émission d'obligation verte demande, dans un premier temps, des efforts et des coûts supplémentaires : il faut mobiliser des équipes en interne, établir le cadre de référence des opérations que l'on souhaite mener et le faire valider par un organisme indépendant. La première émission verte revient donc un peu plus cher qu'une opération classique. Le surcoût peut être estimé à 30.000 ou 40.000 euros, sachant que le taux de l'opération ne sera en règle générale pas inférieur, car le marché va juger de la qualité de crédit intrinsèque de l'entreprise, comme pour toute émission obligataire classique... En revanche, si l'entreprise revient sur le marché vert quelques mois plus tard, elle peut espérer une prime de quelques points de base. En effet, le marché secondaire des obligations vertes se tient très bien et les émissions à venir vont bénéficier de la comparaison. Outre le prix, il y a d'autres avantages à émettre vert : la base d'investisseurs est différente et plus large. Les investisseurs verts veulent connaître le détail des projets d'investissements durables de l'entreprise. Finalement, ils connaîtront bien cette dernière, ce qui facilite les relations et fait gagner du temps à long terme si l'entreprise souhaite réaliser de nouvelles opérations. »

Cécile Desjardins